



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

☎ : 03 27 79 67 00 @ : contact@liguehdfft.fr - 🌐 <https://liguehdfft.fr>

Pôle de Beauvais : BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX

☎ : 06 24 63 23 63 @ : contact.sportif@liguehdfft.fr

ASSEMBLEE GENERALE DU 8 NOVEMBRE 2025 A LILLE (59) PROCES-VERBAL

Nombre de clubs présents ou représentés : 94 clubs

Nombre de voix dont dispose l'assemblée : 401 voix

Comité de l'Aisne : (13 clubs - 43 voix)

CD Aisne Corpo TT, Charly Etampes PC, Crépy TT, Etreux TT, Fresnoy le Grand TT, Guignicourt CTT, Hirson TTC, La Cappelle TT, Laon TT, Rozoy Thiérache TT, Sains Richaumont TT, Soissons ASPTT, Saint Quentin TT.

Comité du Nord : (39 clubs – 190 voix)

Attiches ASTT, Aubers Raquette, Bousbecque TT/Wervicq Sud, Bray-Dunes TT, Bruille TT, Cambrai CP, Cappelle en Pévèle TT, Caudry CP, Courchelettes AP, Croix ASVH, Douai TT, Estaires La Gorgue Merville EP, Famars TTS, Faumont AS, Flines lez Râches PPC, Guesnain ATT, Haubourdin CTT, Hem PPC, Hergnies Fresnes CTT, Inchy-Beaumont UP, Jeumont PPC, Lambersart CTT, Lesquin ASLTT, Lille MTT, Lys LM CP, Marcq en Baroeul TT, Neuville en Ferrain PP, Orchies AL, Provillle ASL, Raillencourt Ste Olle TTC, Ronchin EP, Santes CTT, Seclin PPP, St Amand TT, Thumeries AGT, Tourcoing JPB, Tourcoing JG, Villeneuve d'Ascq FOS, Wattignies PPC.

Comité de l'Oise : (19 clubs - 72 voix)

Andeville PPC, Angy-Bury TT, Breteuil WGT, CD Oise Corpo TT, Choisy au Bac CTT, Coudun SL, Crépy en Valois US, EPEV La tête et les jambes, Feuquières AP, Gouvieux Lamorlaye Sud Oise TT, Haut Tillois TT, Les Ageux TT, Longueil TT, Nogent sur Oise ZUP Jeunes, Noyon TT, Saintines ATT, Senlis TT, Saint Just en Chaussée ACLES, Thourotte TT.

Comité du Pas-de-Calais : (12 clubs – 56 voix)

Balinghem ALFJP, Béthune-Beuvry ASTT, Boulogne sur Mer ABCP, Carvin TT, Haisnes Hulluch TT, Le Pongiste Bullygeois, Marck PPC, Marquise ASTT, Rinxent-Hydrequant TT, Saint Laurent Blangy TTI, Saint Hilaire Cottés CPP, Vendin Lez Béthune TT.

Comité de la Somme : (11 clubs - 40 voix)

Abbeville ACTT, Beauval TT, CD Somme TT, Domart/La Luce TT, Doullens Bernaville TT, Longueau ESC, Moreuil PPC, Puzeaux AAE, Vauchelles ASV, Ville Le Marclat Flixecourt Ent, Villers Bretonneux PPC.

Clubs excusés :

Amiens STT, Dreuil TT, Hérin USTT, Houplines FC, Landrecies TTC, Quiestède TT, Sin le Noble TT.

Personnalités excusés :

Gilles ERB (Président de la FFTT), Jean DEVYS (Président d'Honneur de la FFTT et de la Ligue), François COQUILLAT (Président du CROS Hauts-de-France), Xavier BERTRAND (Président du Conseil régional Hauts-de-France), Antoine SILANI (Vice-Président du Conseil Régional Hauts-de-France), Meidhi VERMEULEN (Délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports – DRAJES Hauts-de-France).

Invités excusés :

Christian BRIFFEUIL, Bernadette et Maurice FOUQUART, Claude RAECKELBOOM

Membres du Conseil de ligue présents :

Jean-Marc ANDRE, Olivier BAUDRY, Jean-Pierre CONDETTE, Jacques DESCHAMPS, Martine DRAY, Georges GAUTHIER, Olivier JOVET, Sophie HENON, Nathalie LEBAS, Patrick LUSTREMANT, Tony MARTIN, Delphine MISTZAL, Gérald OLIVARES, Caroline TURLOTTE, Michaël ZAKRZEWSKI.

Membres du Conseil de ligue excusés :

Philippe BRELOT, Frédérique DESCHAMPS

Assistent :

Benoît TRICOTEAUX, Franck DELCAMBRE, Guislaine GOSSET, Florence MONIEZ, Claude THUILLIEZ (salariés de la Ligue).

Point n° 1 – Ouverture de l'assemblée générale

Après un mot d'accueil, le Président présente la table d'animation. Puis il demande une minute de recueillement en mémoire des personnes disparues depuis la dernière assemblée générale dont la ligue a eu connaissance

Le secrétaire général donne ensuite lecture l'ordre du jour :

- Adoption des procès-verbaux des assemblées générales du 29 juin 2024 et du 25 janvier 2025
- Election complémentaire des membres du Conseil de ligue pour l'olympiade 2024-2028
- Allocution du Président de la Ligue
- Remise du mérite régional de bronze 2025
- Rapport du Secrétaire général
- Présentation du compte d'exploitation et du bilan financier de la saison 2024-2025
- Rapport du commissaire vérificateur
- Vote du rapport financier de la saison 2024-2025
- Affectation du résultat financier
- Présentation du budget prévisionnel 2025-2026
- Vote du budget prévisionnel 2024-2025
- Résultat de l'élection complémentaire
- Remise de mérites régionaux d'argent et d'or 2025, des mérites arbitraux 2025

Point n° 2 – Adoption des procès-verbaux des assemblées générales du 29 juin 2024 et du 25 janvier 2025

Les PV des 2 AG ont été diffusés aux correspondants de clubs et sont disponibles sur le site de la ligue.

Aucune remarque n'étant formulée, les 2 PV sont adoptés, par un vote à main levée, à l'unanimité.

Point n° 3 – Election complémentaire des membres du Conseil de ligue pour l'olympiade 2024-20

L'élection complémentaire concerne 3 postes à pourvoir avec au moins 2 féminines et au moins un licencié d'une association de l'Aisne.

Deux candidatures ont été reçues : Olivier NECKER (Mers Le Tréport TT), Cécile TOILLIER (Longueau ESC).

Le dépouillement des votes est assuré par Olivier BAUDRY (Thumeries AGT), Bruno REVEL (Flines lez Râches PPC) et Jean-François WUILLEMAIN (Soissons ASPTT)

Point n° 4 – Allocution du Président de la Ligue

Patrick LUSTREMANT revient en premier lieu sur quelques résultats sportifs de la saison 2024-2025 : 1ère en benjamines, 4e en benjamins, 2e en minimes filles et 8e en minimes garçons au championnat de France des régions permettant de remporter le challenge Ceccaldi (meilleurs résultats en benjamins, Flavien Coton (Bruille lez Marchiennes) champion d'Europe des moins de 21 ans et représentation de la Ligue dans les 4 divisions Pro (avec l'accession de Bruille lez Marchiennes de Pro B en Pro A messieurs.

Le deuxième point porte sur le personnel de la Ligue. Dylan MOLLET a été recruté pour remplacer Florence MONIEZ qui a fait valoir ses droits à la retraite fin juin.

Suite à réflexion sur le développement et la nécessité de disposer d'un salarié complémentaire en charge de ce domaine et après des discussions avec les comités de la Somme et de l'Oise, la ligue a embauché dans la deuxième quinzaine d'août un agent de développement régional : Eric LAVOISIER.

En parallèle, afin de soulager les charges liées aux emplois, la Ligue signe des conventions avec le Nord, le Pas-de-Calais et quelques clubs afin de permettre l'exécution de certaines missions de la ligue par leurs cadres.

Le dernier point porte sur les finances de la Ligue. Patrick LUSTREMANT rappelle qu'après mandat 2020-2024 compliqué lié à un exercice 2020-2021 déficitaire de plus de 130 000 € en raison de l'épidémie du Covid, la situation de la ligue est maintenant redevenue normale.

Il faut cependant appréhender l'avenir avec prudence avec les baisses des aides annoncées un peu partout. Il précise que la ligue a eu le mérite, depuis de nombreuses années de baser ses recettes essentiellement sur ses ressources propres

Il termine son allocution en partageant avec les dirigeants de clubs présents l'évolution possible des tarifs des licences avec un tarif unique envisagée par la Fédération. Après avoir résumé le projet, il passe la parole à Éric HENNEMANN, représentant de la FFTT, qui apporte des précisions complémentaires et explique les objectifs de ce tarif unique.

Une consultation à main levée des représentants des clubs présents montre une forte opposition à ce projet de tarif unique.

Point n° 5 – Remise des mérites régionaux de bronze 2025

Les mérites régionaux de bronze sont remis par les membres du Conseil de l'ordre à Véronique COPPENS (Longueil Sainte Marie TT), Jérôme DEFER (Raillencourt-Sainte-Olle TTC), Ludivine DELPIERRE (Wittes US), Yvon DERWEDUWEN (Jeumont PPC), Michel DUBOIS (Villers Bretonneux PPC), Hervé DUMEGE (Villers Bretonneux PPC), DUVAL Nicolas (Villers Bretonneux PPC), Luc JACQUIN (Saint-Quentin TT), Bernard LEGRAND (Saint Hilaire lez Cambrai TT), Rémi QUANEUX (Soissons ASPTT), Bruno MARYSSE (Amiens STT), Hervé MICHEL (Senlis TT), Sami MOUJAHED (Saint-Quentin TT).

Point n° 6 – Rapport du Secrétaire général

Olivier JOVET rappelle que le compte-rendu d'activités complet de la saison 2024-2025 a été envoyé aux clubs avant l'Assemblée générale.

Il fait ensuite un point détaillé sur la licenciation avec une augmentation de 10,73 % par rapport à la saison 2023-2024. Le nombre de clubs est resté stable (359 clubs).

Il met en exergue les bons taux de réussite aux examens d'arbitrage : 95 % pour l'arbitre régional (119 stagiaires), 89 % pour le JA1 (44 stagiaires), 82 % pour le JA2 (11 stagiaires) et 80 % pour le JA3 (5 stagiaires). Il félicite les 5 nouveaux formateurs (AR/JA1 et AN).

Il termine son rapport en revenant sur le BPJEPS option tennis de table qui s'est déroulé au CREPS de Wattignies avec un taux de réussite de 53 % à la session de juin 2024.

Point n° 7 - Présentation du compte d'exploitation et du bilan financier de la saison 2024-2025

Le trésorier présente le compte d'exploitation de la saison 2024-2025 en détaillant certains postes.

PRODUITS D'EXPLOITATION		CHARGES D'EXPLOITATION	
Ressources propres	1 205 952,51 €	Frais institutionnels et commissions	13 804,62 €
Subventions	40 925,00 €	Frais d'activité (hors rémunération)	131 226,64 €
Aides	3 460,00 €	Frais de fonctionnement et de gestion	36 236,18 €
Recettes de fonctionnement	86 957,20 €	Reversements FFTT et départements	749 232,40 €
Autres recettes	8 774,62 €	Salaires et charges	362 590,76 €
		Autres dépenses	16 276,68 €
Total des produits d'exploitation	1 346 069,33 €	Total des charges d'exploitation	1 309 367,28 €

Le bilan de la Ligue Hauts-de-France s'établit au 30 juin 2025 comme suit :

ACTIF	Au 30/06/2025			PASSIF	Au 30/06/2025
	Brut	Amort.	Net		Net
Actif immobilisé	138 553 €	122 952 €	15 601 €	Capitaux propres	221 659 €
Constructions	116 958 €	101 754 €	15 204 €	Capital social	181 787 €
Autres immobilisations	21 595 €	21 198 €	397 €	Résultat exercice	36 702 €
				Subvention d'investissement	3 170 €
Actif circulant	547 308 €		547 308 €	Dettes	341 250 €
Autres créances	29 769 €		29 769 €	Dettes fournisseurs	0 €
Disponibilités	516 519 €		516 519 €	Dettes fiscales et sociales	72 995 €
Charges constatées d'avance	1 020 €		1 020 €	Autres dettes	128 710 €
				Produits constatés d'avance	139 545 €
Total général	685 861 €	122 952 €	562 909 €	Total général	562 909 €

Point n° 8 – Rapport du commissaire vérificateur

Franck DHENNIN, commissaire vérificateur, a rencontré le trésorier au siège de la Ligue le 14 octobre 2025 et a fait parvenir son rapport aux délégués des clubs.

Le rapport indique que la dette sociale de la ligue est entièrement soldée (dette liée aux salariés de la ligue pour le départ à la retraite), donne quelques indications sur les cotisations, les recettes licences, les droits de mutation et les engagements au critérium fédéral, ces derniers étant en hausse et constate que les pénalités et amendes ont presque doublées par rapport à l'exercice précédent.

La conclusion du rapport indique que les comptes sont clairs et parfaitement justifiés.

Point n° 9 – Vote du rapport financier de la saison 2024-2025

Après avoir entendu la présentation des comptes 2024-2025 par le trésorier, l'assemblée générale approuve par un vote à main levée à l'unanimité les comptes de la saison 2024-2025 présentant un total de bilan de 526 909 € et un résultat positif de 36 702 € (401 voix).

Point n° 10 – Affectation du résultat financier

L'assemblée générale décide à l'unanimité par un vote à main levée d'affecter le résultat positif de 36 702 € de la saison 2024-2025 au fonds associatif.

Point n° 11 – Présentation du budget prévisionnel 2025-2026

Georges GAUTHIER présente le budget prévisionnel 2025-2026.

PRODUITS D'EXPLOITATION		CHARGES D'EXPLOITATION	
Ressources propres	1 216 500 €	Frais institutionnels et commissions	20 000 €
Subventions	33 500 €	Frais d'activité (hors rémunération)	138 000 €
Aides	3 000 €	Frais de fonctionnement et de gestion	38 000 €
Recettes de fonctionnement	79 000 €	Reversements FFTT et départements	817 000 €
Autres recettes	3 000 €	Salaires et charges	305 000 €
		Autres dépenses	17 000 €
Total des produits d'exploitation	1 335 000 €	Total des charges d'exploitation	1 335 000 €

Point n° 12 – Vote du budget prévisionnel 2025-2026

L'assemblée générale adopte à l'unanimité par un vote à main levée le budget prévisionnel de la saison 2025-2026 présenté en équilibre pour un montant de 1 236 000 € (401 voix).

Résultat de l'élection complémentaire des membres du Conseil de ligue

Nombre de voix dont dispose l'assemblée	401		
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	392		
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0		
Nombre de suffrages valablement exprimés	392		
Olivier NECKER (Mers Le Tréport TT – 80)	392 voix	élu	
Cécile TOILLIER (Longueau ESC – 80)	392 voix	élue	

Point n° 13 – Remise des mérites régionaux d'argent et d'or 2025

Les mérites régionaux d'argent sont remis par les membres du Conseil de l'ordre à Quentin BONNINGRE (EPEV La tête et les jambes), Ludovic COQUERELLE (Lambersart CTT), Cédric DASSONVILLE (Haubourdin CTT), Sophie HENON (Longueau ESC), Magali LOOTENS (Neuville en Ferrain PP), Tony MARTIN (Buire CTT), Delphine MISZTAL (Haubourdin CTT), Julien THAISSART (Saint-Quentin TT).

Les mérites régionaux d'or sont remis par les membres du Conseil de l'ordre à Carole COTON (Bruille CTT), Eric HENNEMAN (Saint-Quentin TT), Pascal SINTIVE (Bully LP)

Point n° 14 – Remise des mérites arbitraux 2025

Les mérites arbitraux 2025 sont remis à

Alexis BELGUEUL (Mers Le Tréport Eu TT), Théo BONIN (Charly-Etampes PC), Nicolas CANDELIER (Courchelettes AP), Sébastien CHAPUT (Rinxent-Hydrequant TT), Dominique COISNE (Aubers R), Francis DAMAY (Moreuil PPC), Elisabeth DEBARGE (Carvin ATT), Alphonse DEMARQUETTE (Carvin ATT), François DEMARTHE (Fâches Thumesnil TT), Laurent DEPARIS (Amiens STT), Jacques DESCHAMPS (Santes CTT), Yvon DEWATINE (Neuville en Ferrain PP), Claude FRANCOIS (Rozoy Thiérache TT), Camille GAUSSUIN (Béthune-Beuvry ASTT), Maamoun HILAL (Valenciennes USTT), Achille JOVET (Hergnies Fresnes CTT), Pierre LAGOUCHE (Inchy-Beaumont UP), Julien LAPERSONNE (Beauvais TT), Nathalie LEBAS (Béthune-Beuvry ASTT), Lenny LUDWIG (Neuville en Ferrain PP), Tony MARTIN (Buire CTT), Jean-Bernard NAOUR (Villeneuve d'Ascq FOS), Gérald PATTE (Longueil TT), Jérôme RENNAULT (Coulogne TTC), Goran SKALNIK (Saint Amand TT), Patrice STILE (Saint Quentin TT), Alexis THIRIOT (Charly-Etampes PC), Jean-François WUILLEMAIN (Soissons ASPTT).

Point n° 15 – Remise des challenges 2025

A l'issue de la saison 2023-2024, la ligue a choisi de récompenser par un bon d'achat chez le partenaire de la Ligue (Société Dauphin) les meilleures progressions des effectifs des clubs en privilégiant les féminines et les jeunes sur la saison écoulée et à raison d'un club par département et par catégorie :

- Clubs de moins de 50 licenciés : 1°) Sissone CPTT (CD02), 2°) Lompret AJLTT (CD59), 3°) Noyon TT (CD 60), 4°) Coulogne TTC, 5°) Saint Sauflieu AS (CD 80)
- Clubs de 50 à 100 licenciés : 1°) Buire CTT (CD02), 2°) Lille LOSC (CD 59), 3°) Chaumont TT (CD 60), 4°) Libercourt CP, 5°) Mers-Eu-Le Tréport TT (CD 80)
- Clubs de plus de 100 licenciés : 1°) St Quentin TT (CD02), 2°) Lesquin ASLTT (CD59), 3°) Senlis TT (CD 60), 4°) Avion TT (CD62), 5°) Villers Bretonneux TT (CD 80)

Grâce à une dotation des établissements Cornilleau, 15 réceptacles de matériels usagés sont remis aux clubs volontaires pour collecter à destination de l'association Ping sans frontières.

Point n° 16 - Clôture de l'Assemblée générale

Patrick LUSTREMANT déclare l'assemblée générale close et invite les personnes présentes à la réception prévue.

Olivier JOVET
Secrétaire général



Patrick LUSTREMANT
Président

